

LE COMMERCE ÉQUITABLE, ETAT DES LIEUX ET CADRE INSTITUTIONNEL

par Julie MAISONHAUTE¹

Commerce Équitable France est le collectif français des acteurs du commerce équitable rassemblant les principaux acteurs économiques (marques engagées, distributeurs, groupements de producteurs, labels) et associatifs du secteur (mouvements d'éducation populaire, ONGs de développement).

Commerce Équitable France accompagne le développement du commerce équitable en France et à l'international pour accompagner les transitions écologique et sociale des modes de production et de consommation.

Le commerce équitable, concept né dans les périodes de décolonisation pour établir des relations commerciales plus équilibrées entre le Nord et le Sud de la planète, est à présent défini de façon précise. Le mouvement international du commerce équitable s'appuie sur une définition commune qui repose sur trois piliers : un partenariat commercial durable, la contribution aux objectifs de développement durable et l'engagement à faire évoluer le commerce dans son ensemble. Ces piliers se retrouvent dans la définition légale adoptée en France, seul pays européen donnant un périmètre défini légalement au commerce équitable. Cette définition légale est très structurante pour le secteur, elle a notamment permis à partir de 2014 de parler de commerce équitable pour des échanges plus locaux et ouvert la voie au développement d'un commerce équitable origine France. Enfin les labels de commerce équitable, à travers des cahiers des charges précis et des contrôles, permettent la mise en œuvre opérationnelle et fiable des engagements définis dans la loi et constituent des repères pour les consommateurs.

Le secteur du commerce équitable s'est fortement développé depuis une dizaine d'années. Il représente en 2021 plus de 2 Milliards de vente de produits, très principalement alimentaires, pour 2/3 importés (café, thé, chocolat, bananes...) et pour 1/3 venant de France (pains, fruits et légumes, produits laitiers...). Ce dernier secteur du commerce équitable origine France s'est fortement développé depuis 2014, il touche plus de 100 groupements de producteurs et 6000 fermes.

Le commerce équitable est un secteur qui se préoccupe de ses impacts sous plusieurs dimensions : l'engagement de filières permettant d'améliorer les revenus des producteurs et productrices, la régulation des prix des matières premières pour sortir des situations de fortes variabilité souvent liées à des mécanismes de spéculation, et l'impact environnemental et climatique pour une agriculture et une alimentation qui respectent les limites de la biosphère.

¹ Déléguée adjointe de Commerce équitable France.

**Mini cv :**

Ingénieur agro-économiste (AgroParisTech 1996, spécialité développement agricole), Julie Maisonhaute a à la fois une expérience des filières agricoles et alimentaires en France et dans les pays du Sud.

Elle a animé l'expérimentation nationale d'une démarche d'évaluation de la responsabilité sociale au sein de la Coopération Agricole et a travaillé à la structuration terrain de filières biologiques au sein d'une association professionnelle de fabricants et de magasins biologiques en région Auvergne Rhône-Alpes.

Elle a assuré une mission de coopération au Cambodge pour renforcer les dynamiques locales d'organisations paysannes.

Julie Maisonhaute a acquis une connaissance fine du commerce équitable, ses principes, acteurs, garanties, à travers la coordination du collectif Commerce Equitable France de 2006 à 2008 puis est revenu au collectif pour accompagner en 2017 le développement du secteur du commerce équitable origine France. Aujourd'hui elle est déléguée générale adjointe du collectif.

maisonhaute@commerceequitable.org